

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 2 mars 2020, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

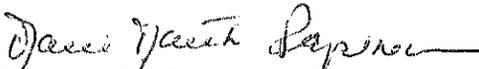
11379-11385 avenue de Rome

Permettre l'installation de planches à clin en fibre de bois comme revêtement secondaire.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 5 février 2020.

La secrétaire d'arrondissement


Marie Marthe Papineau, avocate